

Detaprofi Medex

Date de révision: 11.08.11

8420014111

Version: 2 / FR

M-211

Date d'impression: 03.10.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

Detaprofi Medex

Utilisation de la substance/mélange

spotting agent

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Xi, R36/38

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Symboles de danger



Irritant

Phrase(s) de risque

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S

26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS 112-34-5

Concentration >= 10 <

No. EINECS

203-961-6

25 %

Xi, R36

Eye Irrit. 2

H319

2-Aminoéthanol

No. CAS 141-43-5

No. EINECS

205-483-3

Detaprofi Medex

Date de révision: 11.08.11

8420014111

Version: 2 / FR

M-211

Date d'impression: 03.10.12

Concentration	>=	1	<	10	%
Xn, R20/21/22					
C, R34					

Acute Tox. 4	H312
Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1B	H314
Acute Tox. 4	H332

docusate sodique

No. CAS	577-11-7	No. EINECS	209-406-4		
Concentration	>=	1	<	10	%
Xi, R38-R36					

4. Premiers secours**Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle**

Detaprofi Medex

Date de révision: 11.08.11

8420014111

Version: 2 / FR

M-211

Date d'impression: 03.10.12

Valeurs limites d'exposition**(2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol**

Liste VLEP

Valeur 308 mg/m³ 50 ppm(V)

Limitation maximale: Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: pp; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2005; Remarque: TMP: 84

Glycerol

Liste VLEP

Valeur 10 mg/m³

Limitation maximale: Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2005;

2-Aminoéthanol

Liste VLEP

Valeur 8 mg/m³ 3 ppm(V)

Limitation maximale: Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2005; Remarque: TMP: 49, 49 bis; FT: 146

Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

La durée de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**Couleur** jaunâtre**Odeur** odeur spécifique au produit**pH**

Valeur 10,5 à 11,5

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

Densité

Valeur 1,00 à 1,05 kg/l

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Viscosité

Valeur env. 12 s

méthode DIN 53211 4 mm

10. Stabilité et réactivité**Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

Detaprofi Medex

Date de révision: 11.08.11

8420014111

Version: 2 / FR

M-211

Date d'impression: 03.10.12

11. Informations toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques**

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

15. Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE**Symboles de danger**

Irritant

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**Phrase(s) de risque**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Composants (règlement (CE) no 648/2004)**moins de 5 %:**

agents de surface anioniques

COV

COV (CE) 4,85 %

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

Detaprofi Medex

Date de révision: 11.08.11

8420014111

Version: 2 / FR

M-211

Date d'impression: 03.10.12

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
34 Provoque des brûlures.
36 Irritant pour les yeux.
38 Irritant pour la peau.

Hazard statements listed in chapter 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.